
LA FABRIQUE... DE LA PROPRETÉ

EXPOSITION

***GENTILLY VILLE PROPRE,
C'EST MON AFFAIRE !***

préparée par La Fabrique gentilléenne

association constituée le 10 mai 2021
(dépôt en préfecture en cours)

LA FABRIQUE GENTILLÉENNE

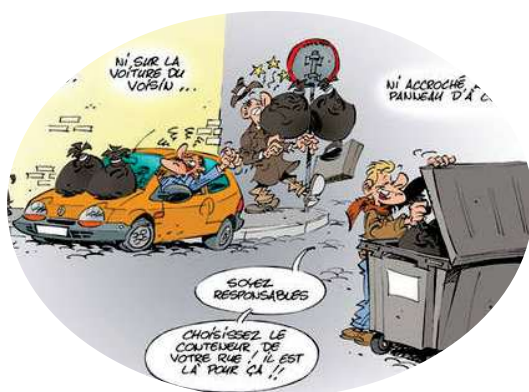
LA PROPRETÉ À GENTILLY EN QUESTION

- La **propreté** est une forte préoccupation des habitantes et habitants



- Gentilly est-elle une ville sale ? Ou bien une ville **régulièrement nettoyée** et... aussi **régulièrement salie** ?

- Quelles sont les **causes de la saleté** trop souvent constatée dans l'espace public ?



- Quelles **solutions** envisager pour améliorer la situation ?

UN CONSTAT



- Des **déchets** fréquemment déposés sur la voie publique, parfois aux abords même des poubelles. Des mégots aussi, notamment près des tabacs et des bistrot-restaurants

- Des **gravats** de chantiers abandonnés dans la rue pour éviter de payer les droits de décharge, mais c'est la collectivité qui paie au bout du compte. À noter que le recours à la déchetterie est gratuit pour les particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile



- La **multiplication des rongeurs**, favorisée par ces dépôts sauvages, qui pose une question de santé publique

DES CAUSES MULTIPLES

- L'augmentation constante des déchets produits par les habitant·es



- Le comportement d'une petite minorité de nos concitoyennes et concitoyens,



- Gentilly compte 18 000 habitant·es et 10 000 salarié·es environ viennent y travailler ; la ville est donc traversée par plus de 10 000 personnes chaque jour



- Gentilly attire les touristes cherchant à se loger



- 3 infrastructures autoroutières importantes et passantes (le périph', les A6a et A6b) génèrent beaucoup d'entrées et de sorties dans notre ville

Pour ces raisons, Gentilly est une cité qui se salit plus vite que d'autres

LES EFFETS COLLATERAUX DE L'ÉPIDÉMIE DE LA COVID 19

- Multiplication des **achats de nourriture à emporter**, dont les **emballages** se retrouvent parfois **sur la voie publique**



- Le **bon geste** de port du masque s'accompagne souvent du **mauvais geste** de l'abandonner **dans la rue**

- Le **boom du commerce électronique** entraîne une **inflation de cartons** d'emballages qui débordent souvent des poubelles



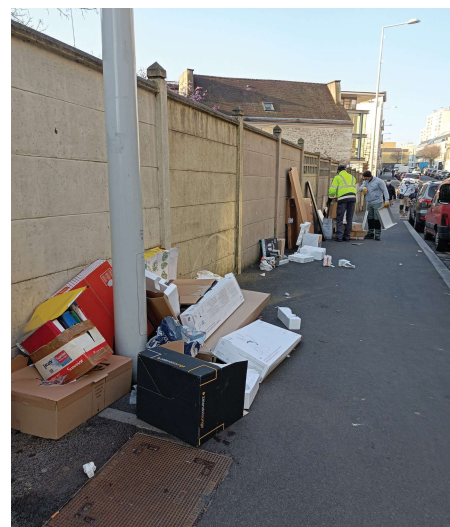
QUI EST RESPONSABLE DE QUOI ?



- **Les services de la ville**, pour le **nettoyage des rues** - dépôts sauvages, corbeilles de rue.
À noter : responsabilité des bailleurs pour les espaces collectifs des cités

- **L'Établissement public du Territoire du Val de Bièvre (EPT)**, jours et fréquence selon quartiers - dépliants fournis aux habitants

- **ordures ménagères**
- **papiers, emballages, verre** en tri sélectif
- **nettoyage des marchés**
- **déchets infectieux** au Centre municipal de Santé (CMS)

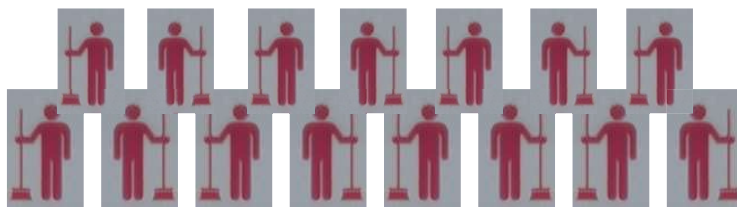


QUELS SONT LES MOYENS DU SERVICE PUBLIC COMMUNAL ?

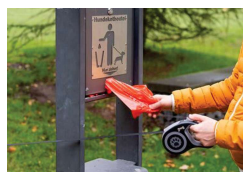


- 3 balayuses et d'autres outils de mécanisation.

Coût d'une balayuse :
183 000 € environ



- Une quinzaine d'agent·es communaux chargée de la propreté



- 7 canisettes (bornes d'hygiène canine)



- 450 corbeilles de rue réparties dans la ville, soit une tous les 50 mètres



- 2 agents avec un camion ramassent chaque jour en moyenne 1,6 tonne de dépôts sauvages



- **TELLMYCITY**, application numérique, qui permet aux habitant·es de signaler un dépôt sauvage, un mobilier urbain abîmé...

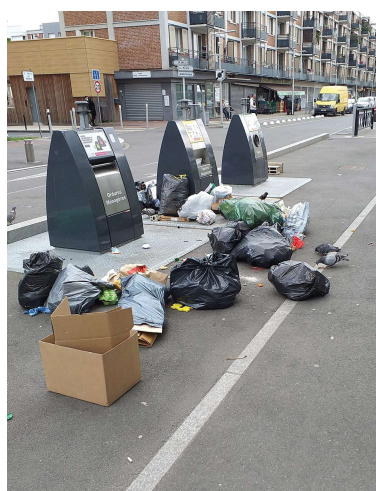
QUELLES SOLUTIONS ?

Quelques pistes :



- Améliorer l'efficacité du service public communal, augmenter ses moyens, dans la limite des contraintes budgétaires

- Les corbeilles sont-elles assez nombreuses ? Bien placées ? Assez grandes ? Faut-il installer des cendriers de rue ? Faut-il un dispositif spécifique pour le ramassage des cartons recyclables ?



- Faut-il revoir et expliquer à nouveau le dispositif des **containers enterrés** ?
- Faut-il verbaliser les indéclicats qui abandonnent dépôts sauvages et sacs poubelles dans la rue ?

QUELLES SOLUTIONS ? SUITE

- Favoriser la récupération et le réemploi des objets réutilisables

Une antenne de la ressourcerie « La Mine » doit ouvrir à Gentilly (à la place de l'ancien Intermarché).

Le Secours populaire français (rue de Reims) accueille les dons (en particulier vêtements d'enfants)



- Favoriser la réduction des déchets à la source, le meilleur moyen d'avoir une ville propre étant d'éviter au maximum d'en produire. Pour cela, promouvoir le recyclage, les achats éco-responsables, le **compostage**, l'élimination progressive des sacs plastiques. Pointer la responsabilité de la grande distribution, qui recourt massivement aux emballages marketing, source de déchets

- Faut-il refuser les permis de construire des immeubles qui ne prévoient pas de local poubelle ?

QUELLES SOLUTIONS ? DONNEZ VOTRE AVIS !

- **Mieux informer, communiquer**, notamment sur les dispositifs de tri sélectif des diverses catégories de déchets (papiers, verres, plastiques, ampoules, piles, huiles...)

- Faire connaître davantage l'application **TELLMYCITY**



- **Organiser des opérations de « ramassage citoyen »** dans les quartiers et un **« challenge propreté »**

- **Développer l'éducation à l'environnement** chez les enfants, les jeunes, dans les écoles, les centres de loisirs, mais aussi chez les adultes



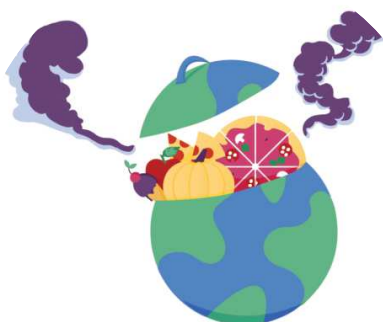
Ces pistes appellent le plus large débat dans la population, chacune et chacun étant invités à avancer des propositions (cahier joint)

BON À SAVOIR

- **1 million d'euros** : c'est le budget annuel (personnel et matériels) consacré par Gentilly au nettoyage



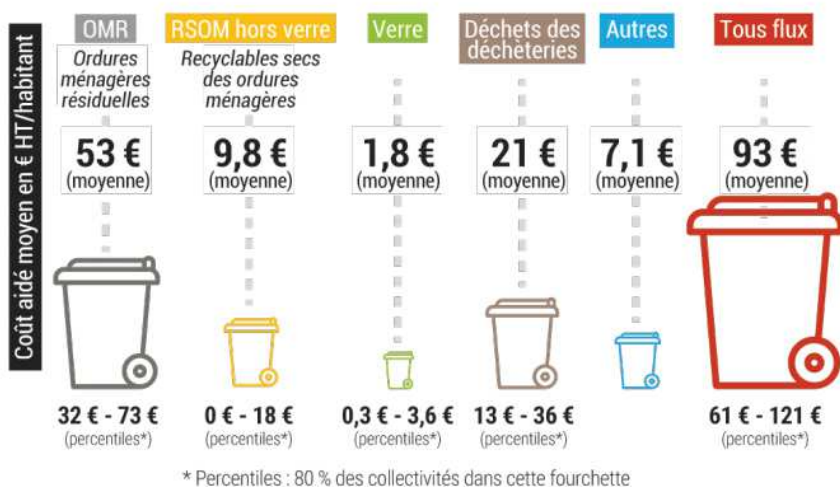
- **410 kg** : c'est le poids des **déchets produits par habitant chaque année**. Beaucoup sont évitables : emballages, suremballages, bouteilles plastique, produits à usage unique, appareils électriques et électroniques à courte durée de vie...



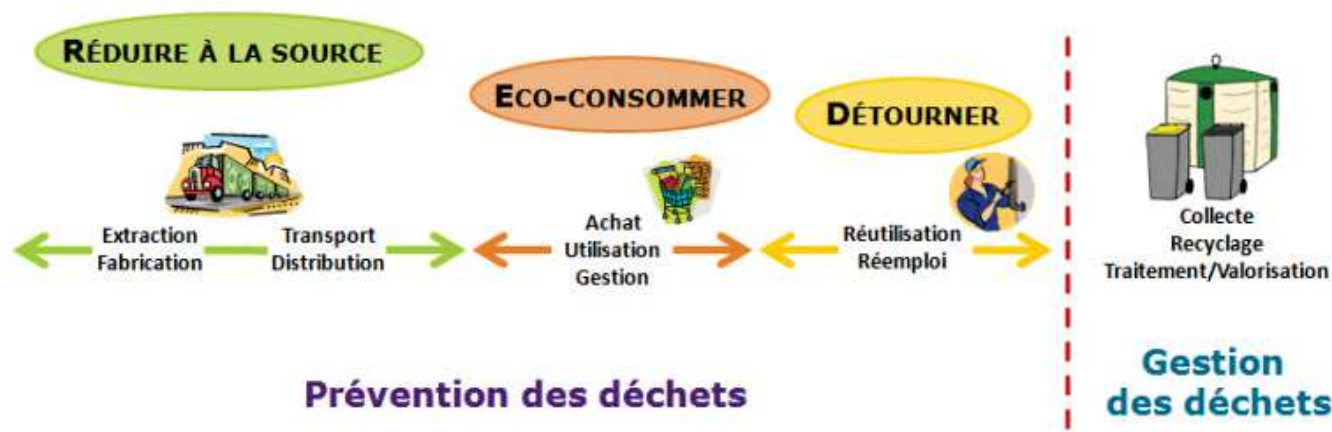
- Les **emballages** représentent **40 %** du volume des poubelles
- Le **gaspillage alimentaire** représente **20 kg** par habitant·e

BON À SAVOIR (SUITE)

Figure 14. Décomposition du coût aidé de la gestion des déchets en 2016



● Le prix des déchets : de leur production jusqu'à l'éventuel recyclage, ils ont consommé des matières premières non renouvelables, et de l'énergie. Leur traitement en tant que déchets coûte cher



● Qui peut agir ? Les entreprises, avec l'éco-conception de leur production, les collectivités en montrant l'exemple, les particuliers par leurs comportements et choix de consommation



● La déchetterie reçoit : piles, peintures, solvants, huiles de vidange, appareils électriques et électroniques...

LA FABRIQUE... DE LA PROPRETÉ

**Vous avez des idées, des souhaits,
des propositions...**

Versez-les au débat

(dans le cahier ci-dessous ou par mail...)



**Gentilly ville propre,
c'est l'affaire de
toutes et tous**

**Vous voulez agir pour améliorer la vie
quotidienne à Gentilly ?**

Rejoignez la Fabrique gentilléenne

fabriquegentilleenne@gmail.com